

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des livres porte-noms pour se souvenir

Près des quatre jardins du souvenir de notre commune, des supports ont été récemment installés pour permettre aux familles et aux amis des défunts d'y apposer des plaquettes commémoratives.



Dans la commune de Val-de-Travers, quatre jardins du souvenir ont été créés ces dernières années à Fleurier, à Couvet, à Travers et à Môtiers pour accueillir de manière anonyme les cendres des défunts dans un espace cinéraire collectif public.

Pour répondre à la demande d'une famille endeuillée de pouvoir rendre hommage à un défunt dont les cendres ont été déposées dans un des jardins du souvenir communaux, les autorités communales ont décidé de revoir le fonctionnement de cet espace autrefois anonyme et de permettre d'y apposer également les noms, prénoms et dates de naissance et de décès des défunts sur des plaquettes individuelles.

Pour accueillir dignement et sobrement ces petites plaques, le Conseil communal a passé commande de quatre supports en acier inoxydable en forme de livre qui ont été installés en début d'année dans les cimetières concernés.

Désormais, les familles et/ou les amis des personnes disparues qui verront ou qui ont vu leurs cendres déposées dans un jardin du souvenir peuvent mentionner quelques informations commémoratives en leur mémoire.

Les plaquettes doivent être commandées auprès du Contrôle des habitants (rue du Temple 8, 2114 Fleurier / 032 886 43 00 / cdh.vdt@ne.ch) ou via le formulaire www.val-de-travers.ch/formulaire/plaquette-pour-le-jardin-du-souv. Une fois la plaquette individuelle gravée, le service des travaux publics l'apposera ensuite dans le jardin du souvenir concerné. Les frais de gravure seront à la charge des demandeurs.

Si la commande de ces plaquettes reste une décision purement volontaire, le Conseil communal espère que ces livres porte-noms permettront aux familles et aux amis de se recueillir en un lieu symbolique.

Val-de-Travers, le 22 mai 2024

LE CONSEIL COMMUNAL